

## NAO 2023 - NOS REVENDICATIONS

### • Mesures salariales

#### → **Augmentation général de 10%**

*Compensation de l'inflation des différentes années écoulées par une revalorisation des salaires pour tous.*

*Compensation de la mobilisation et de l'engagement professionnel des salariés ORPEA pendant ces 3 années de crise.*

#### → **Mise en place du 13<sup>ème</sup> mois**

*Reconnaissance de la contribution et des efforts fournis par les salariés.*

*Motivation et fidélisation des salariés.*

*Attractivité de l'entreprise.*

#### → **Prime progressive d'ancienneté et entretien salarial triennal**

*L'UNSA constatant un taux de rotation du personnel élevé, propose pour y faire face la création d'une prime d'ancienneté. De plus, l'UNSA constatant que certains salaires ne sont pas revalorisés malgré de nouvelles compétences acquises, demande la mise en place d'un entretien salarial tous les 3 ans.*

#### → **Mise en place des Titres-restaurant**

*Amélioration du pouvoir d'achat des salariés.*

*En offrant des tickets restaurant, ORPEA montre qu'elle se soucie du bien-être de ses salariés.*

#### → **Prime Exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)**

*L'UNSA demande l'attribution en 2023*

*d'une prime PEPA de 1 500 €, dite Prime*

*Macron à l'ensemble du personnel d'ORPEA, y compris les salariés du Siège.*

#### → **Revalorisation des taux de prime**

*Prime habillement/déshabillage, astreinte, taux horaire, nuit, dimanche, jours fériés.*

#### → **Création d'une prime de transport en l'absence de réseau de transport en commun**

*Création d'une prime pour les établissements ne bénéficiant pas d'un réseau de transport en commun.*

#### → **Création d'une prime de transport non polluant**

*Véhicule électrique, vélo.*

#### → **Amélioration de la prise en charge de la mutuelle**

### • Mesures qualitatives

L'UNSA revendique depuis de nombreuses années l'ouverture de négociations portant sur la qualité de vie au travail.

#### → **Mise en place de la subrogation de salaire en cas d'arrêt de travail**

*L'UNSA constate que de trop nombreux salariés se retrouvent dans une situation financière dramatique du fait d'un mauvais fonctionnement du versement des indemnités journalières.*

#### → **Paiement des 3 jours de carence**

#### → **Négociation d'un accord de reconversion professionnelle face aux risques d'inaptitude**

*Cet accord permettrait d'organiser en amont la reconversion professionnelle des salariés et d'anticiper les situations d'inaptitudes, afin de favoriser la réorientation professionnelle interne ou externe.*

#### → **Extension de la prise en charge pour enfants malades à 6 Jours**

#### → **Soutien social**

*Création de postes d'assistance sociale par région.*

#### → **Jour de déménagement**

*Création d'un jour de déménagement offert par l'entreprise à/c d'une ancienneté de 5 ans.*

#### → **Création d'un Compte Epargne Temps**

#### → **Création d'un Plan d'épargne retraite entreprise**

#### → **Augmentation du budget des œuvres sociales à 0,7%**

#### → **Mise en place des Chèques vacances**

## NAO 2023 - SUITE

Notre liste n'est pas exhaustive et nous appelons à ouvrir des négociations dans les prochains mois sur les thématiques suivantes :

- Mobilité sociale via; formation, VAE et soutien à la mobilité géographique.
- Plan d'action sur la santé au travail prévention, anticipation des situations d'inaptitudes professionnelle, soutien au reclassement interne ou externe.
- Refonte des accords sur temps de travail, heures supplémentaires, astreintes, compteur d'heure.
- Qualité de vie au travail
- Egalité Hommes / Femmes

Nos propositions dans le passé, furent traitées par l'indifférence, nous attendons de la part des nouveaux dirigeants une écoute et une prise en considération. Ces points sont vitaux pour reconstruire le groupe, permettre la fidélisation des salariés et une meilleure prise en charge des patients.

Notre organisation syndicale est bien consciente de l'ampleur de ces chantiers qui nécessiteront du temps et des moyens.

Nous demandons d'être partie prenante de ces projets à travers un accord et un calendrier semestriel de suivi de la transformation sociale du groupe ORPEA.

Suivez le déroulement des NAO sur notre site [unsa-sams.com](http://unsa-sams.com).